Image not found or type unknown

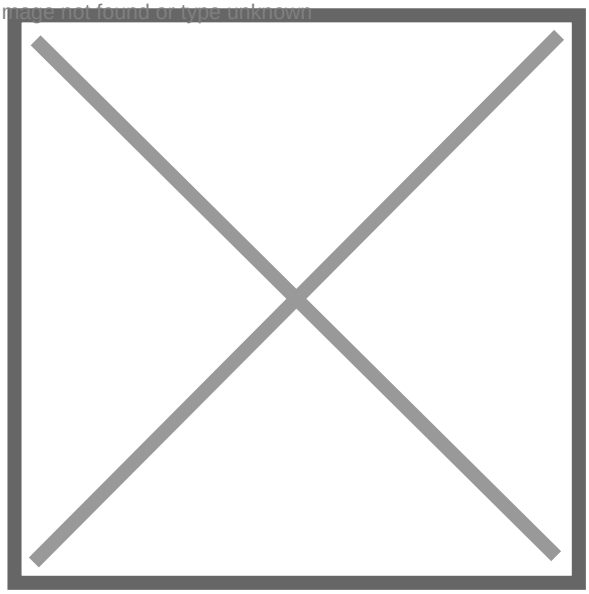

Question concernant un achat annulé

Par **amicapricorne**, le **14/06/2010** à **12:02**

Bonjour,

J'ai effectué un achat dans une boutique de robes de mariage, en passant la commande, j'ai opté pour un paiement en 3/4 fois. Mais au final, 2 semaines après, j'ai décidé d'annuler l'achat pour diverses raisions (non respect de la commande passée au niveau du modèle choisi, du délai de livraison, non sérieux des vendeuses...),

la vendeuse a refusé de me rembourser et m'a donné un avoir (montant de l'avoir : 850 euros), valable uniquement dans cette boutique avec durée de validité: 6 mois, j'ai contacté leur siège qui m'ont dit que le remboursement était impossible, est-ce normal, pensez-vous que je devrais contacter ma banque pour annuler les prélèvements prévus? à la date d'aujourd'hui, ils ont déjà prélevé les 2/3 du montant.

Merci d'avance de votre retour

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés